



 **ORGANISATION SUISSE
D'AIDE AUX RÉFUGIÉS**
www.osar.ch

L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR

Éditorial

Chère lectrice, cher lecteur,

Comme des milliers d'enfants et d'adolescents, Sami* a fui l'Erythrée, une dictature militaire brutale située dans la Corne de l'Afrique. Après de nombreux drames, il a pu trouver refuge en Suisse. Il a toutefois dû abandonner son frère Yasin*, 12 ans, qui est resté seul dans un camp de réfugié-e-s au Soudan. Dans ce camp les conditions de vie sont épouvantables. On y manque de tout, d'eau, de nourriture et de soins médicaux. Sami voulait à tout prix que son petit frère puisse le rejoindre en Suisse et quitter ce camp où l'espoir n'existe plus. L'Office fédéral des migrations ODM lui a délivré l'autorisation nécessaire, mais Sami n'avait pas de quoi payer le voyage. Grâce au soutien financier de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR, il a pu payer le billet d'avion et permettre à son frère de le rejoindre.

Une fuite est toujours dangereuse, épuisante et son issue imprévisible. Personne ne prend la décision de quitter ses proches, sa patrie, son environnement pour fuir dans l'incertitude et l'inconnu sans être poussé par la nécessité de sauver sa peau et son intégrité. Il en est ainsi aujourd'hui et c'était déjà le cas en 1936, lorsque l'Office central suisse d'aide aux réfugiés – le nom qu'a porté notre organisation jusqu'en 1991 – a été créé pour venir en aide aux nombreuses personnes qui fuyaient alors le régime nazi.

Notre travail est plus important que jamais. La rationnement des ressources alimentaires, de l'eau potable,

la pénurie de matières premières et surtout les changements climatiques aggravent les conditions de vie des populations locales, entraînent des conflits qui contraignent toujours plus de personnes à prendre la fuite.

Et pourtant. La politique suisse de l'asile s'affaiblit, fragilisée par des campagnes et des initiatives xénophobes. Le débat public est dominé par un climat d'intolérance et de peur. Il n'y a pas si longtemps, les personnes qui fuyaient les guerres et les violences étaient accueillies en Suisse dans la dignité et le respect. Aujourd'hui on oublie que chaque réfugié, homme, femme ou enfant, est d'abord une personne dont la vie a subi un drame effroyable, une personne telle que Sami.

Dans notre travail quotidien nous continuons à nous engager pour la protection des réfugié-e-s, les aidons à s'intégrer et effectuons un travail d'information auprès du public.

Je vous remercie pour votre collaboration ainsi que pour votre soutien et vous souhaite une bonne lecture.



Beat Meiner
Secrétaire général de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR

*prénom d'emprunt (véritable prénom connu de la rédaction)

Editeur: Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR
Rédaction: Adrian Hauser, Michael Fankhauser, Rahel Trechsel
Traductions: Rolf Lüthi
Traductions, Berne
Graphisme et mise en page: Bernd Konrad, Berne
Photo de couverture: Attendre la décision d'asile: enfants réfugiés à Zurich.
Impression: Rub Graf-Lehmann AG, Berne
Tirage: 1600 exemplaires
Date: Janvier 2011



Stand d'information de l'OSAR, Journée du réfugié 2010 à Berne.

L'OSAR en bref

«Protéger les réfugiés – Préserver la dignité humaine»: ces deux principes guident notre action quotidienne depuis 1936.

L'OSAR a reçu le label de qualité ZEWO, décerné aux organisations d'utilité publique qui utilisent les dons de manière consciencieuse et appropriée. Le certificat suisse de qualité «eduQua» qui distingue les institutions de formation continue nous a en outre été délivré.

Dans notre travail quotidien, nous nous engageons pour que la Suisse respecte le droit garanti par la Convention de Genève sur les réfugiés de 1951, à savoir le droit à la protection contre les persécutions. Nous contribuons à ce que les requérant-e-s d'asile bénéficient d'une procédure équitable. Nous veillons à ce que les réfugié-e-s reconnu-e-s obtiennent une véritable chance de participer à la vie économique, sociale et culturelle de notre pays. Nous nous engageons pour une Suisse ouverte et solidaire.

Nous menons nos activités auprès du public et des autorités. Notre mobilisation en faveur d'une politique d'asile humaine et juste s'incarne par exemple, dans la campagne de sensibilisation à l'occasion de la «Journée du réfugié», des prises de position sur la pratique d'asile et un large éventail de publications et d'informations en ligne. De plus, nous accompagnons les requérant-e-s d'asile dans leurs démarches et les méandres du régime juridique suisse. Nous les aidons à étayer leurs requêtes en établissant de solides analyses de la situation dans leur pays d'origine. Nous facilitons aussi l'intégration des réfugié-e-s en leur allouant des subsides de formation et soutenons le regroupement de familles déchirées dans la fuite. Nos équipes de formation collaborent avec des écoles, des hautes écoles et des organismes de formation continue, informent et sensibilisent.

Association faitière

Nous sommes une ONG politiquement et confessionnellement neutre et nous agissons en tant qu'organisation faitière des œuvres d'entraide suisses reconnues s'occupant

de réfugiés, soit Caritas Suisse, l'Entraide protestante suisse EPER, l'Organisation suisse d'entraide ouvrière OSEO, l'Union suisse des comités d'entraide juive USEJ et la Section suisse d'Amnesty International. Plusieurs organisations se sont associées à nous: la Croix-Rouge suisse CRS, le cfd l'ONG féministe pour la paix, l'Aide aux réfugiés de l'Armée du Salut, le Service Social International SSI, la Croix-Rouge du Liechtenstein, l'Aide aux réfugiés du Liechtenstein.

Nos principaux partenaires externes sont le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés UNHCR, l'Office fédéral des migrations ODM, ainsi que les autorités des cantons, des villes et des communes. Nous entretenons de nombreux contacts au niveau international grâce à notre participation active au Conseil européen pour les réfugiés et les exilés ECRE.

Active dans toute la Suisse

Notre secrétariat général se trouve à Berne, près de l'action politique. Nous avons un bureau à Lausanne ainsi qu'une représentation au Tessin, au travers de notre membre l'OSEO (SOS Ticino). L'OSAR emploie une trentaine de personnes, réparties dans quatre centres de ressources: «Protection» (service juridique, procédure d'asile et analyse-pays), «Intégration et Formation», «Communication», et «Finances, Personnel et Administration». Les stages que nous offrons permettent d'acquérir une idée générale de notre travail ainsi que de réaliser une première expérience professionnelle ou une reprise d'activités.



L'offre de formation de l'OSAR:
expérimenter différentes étapes de la fuite.

Champs d'activités de l'OSAR

Notre action vise à aider les personnes qui cherchent en Suisse une protection contre les persécutions, la guerre et la violence.

Consultations juridiques

Nous sommes les interlocuteurs des requérant-e-s d'asile et des réfugié-e-s. Nos spécialistes répondent à leurs questions directement, ou les transmettent aux services compétents. Cette prestation est gratuite pour quiconque ayant besoin de notre aide. Les connaissances juridiques sont vitales dans ce secteur. Ainsi, nous collectons et commentons les derniers développements concernant le droit ou la pratique de l'asile. En outre, nous organisons des formations continues pour les juristes ou les spécialistes des bureaux de consultation juridique.

Représentation des œuvres d'entraide

Des représentant-e-s des œuvres d'entraide participent depuis 1968, en qualité d'observateurs neutres, aux auditions portant sur les motifs d'asile. Cette mesure est importante, car un-e requérant-e doit pouvoir expliquer ses motifs de fuite dans un climat de respect et parler de son vécu sans crainte. Sur mandat de la Confédération, nous coordonnons et formons les représentant-e-s des œuvres d'entraide, pour leur permettre d'accomplir leur tâche avec professionnalisme.

Observation systématique de la pratique du droit d'asile

Les bases juridiques et les règles pratiques pour les requérant-e-s d'asile sont en constante révision. Nous intervenons régulièrement, avec des recommandations aux autorités ou des prises de position publiques. Nos analyses professionnelles et techniques, nos propositions d'amélioration,

mais également nos critiques fermes des irrégularités constatées, contribuent à ce que les personnes à protéger soient traitées dans le respect de leur dignité et du droit international public.

Analyses sur les pays

Pour juger en toute objectivité du besoin de protection dans la procédure d'asile, il est indispensable de bien connaître la situation dans les pays d'origine. Nous élaborons et publions continuellement des rapports-pays, avec des mises à jour régulières, et établissons des expertises sur des questions spécifiques à l'asile. Ces analyses indépendantes servent régulièrement de bases décisionnelles dans les procédures en matière de droit d'asile, même à l'étranger. Ainsi, nous contribuons directement à la protection des personnes persécutées.

Formation

Outre les connaissances linguistiques, l'égalité des chances dans le monde professionnel est le principal facteur d'intégration. Nous soutenons les réfugié-e-s par des subsides de formation et finançons leurs cours de langues. Une intégration réussie suppose un esprit d'ouverture et de la bonne volonté de part et d'autre. Notre équipe de formation, au sein de laquelle travaillent aussi des réfugié-e-s, organise des journées de formation et de sensibilisation sur les thèmes «Exile – Asile – Intégration». Elles permettent aux jeunes gens et aux adultes en formation initiale et continue de mieux connaître la situation de vie concrète des réfugié-e-s.

Regroupements familiaux

Les réfugié-e-s reconnu-e-s ont le droit au regroupement de leur famille en Suisse. Etant donné qu'ils ou elles ne disposent souvent pas des moyens financiers nécessaires pour procéder concrètement au regroupement, nous leur accordons des prêts sans intérêt. En effet, plus vite une famille est à nouveau réunie, meilleures sont les chances que son intégration sociale et professionnelle en Suisse soit réussie.

Sensibilisation du public

Nous sommes convaincus qu'une population bien informée peut prendre des décisions objectives, et équitables en matière de droit d'asile et des étrangers. Dans ce sens, nous effectuons un travail d'explication et d'information politiquement et confessionnellement neutre. Notre éventail diversifié de publications propose le magazine «Planète Exil», la revue spécialisée «Asyl» et «Jalons», le recueil des rapports-pays de l'OSAR. Le «Manuel de procédure d'asile et de renvoi» est un ouvrage de référence utile et fiable, qui rend également service aux personnes intéressées sans connaissances préalables sur le sujet. Nous publions des communiqués de presse et des prises de position sur des questions actuelles ayant trait à la politique d'asile et exerçons un lobbying pour relayer les droits et préoccupations des réfugié-e-s et requérant-e-s d'asile.

Site Internet

Le site Web «www.osar.ch» est non seulement une vitrine de nos champs d'activités et de nos compétences, mais égale-

ment un support d'information convivial pour différents groupes-cible: des communiqués de presse d'actualité pour les représentant-e-s des médias, ainsi que des rapports-pays et des renseignements spécifiques pour les spécialistes de l'asile. Les requérant-e-s d'asile, qui méconnaissent souvent la procédure d'asile suisse particulièrement complexe, y trouvent un guide disponible dans 20 langues. Les institutions de formation font leur choix dans une vaste palette de cours. La Newsletter mensuelle informe des nouveautés publiées sur notre site Internet.

Manifestations

La «Journée du réfugié» est un temps fort de notre calendrier. Créée en Suisse en 1980 par l'OSAR, elle est devenue la principale journée de sensibilisation en matière de politique d'asile en Suisse. Elle se déroule chaque année le 3^{ème} week-end de juin dans de nombreuses villes de Suisse. C'est une journée de fête, de recueillement et de lutte pour le droit des personnes à trouver refuge à l'étranger.

En collaboration avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés UNHCR, nous organisons tous les deux ans à Berne le «Symposium suisse sur l'asile». Lors de ce colloque national, des spécialistes renommé-e-s de la recherche et de l'enseignement, de l'administration, de la société civile et de la politique discutent des défis actuels liés aux réfugié-e-s et envisagent des solutions.

75 ans de l'OSAR

Au service de la dignité humaine, depuis 1936: nous nous engageons pour les droits et préoccupations des requérant-e-s d'asile et des réfugié-e-s. Un bref aperçu chronologique.

- **1936:** Le 17 juin, l'Office central suisse d'aide aux réfugiés est créé à Olten et regroupe 13 organisations d'entraide, que 6 autres viendront rejoindre par la suite, afin de soutenir les victimes du régime nazi exilées en Suisse.
- **Dès 1945:** L'Office assume différentes missions centrales, offre des conseils juridiques, travaille au rapatriement des personnes déplacées et à l'institution de l'asile permanent pour les réfugié-e-s dans l'incapacité de voyager.
- **1947:** A Saanen, dans l'Oberland bernois, l'Office central inaugure son foyer interconfessionnel d'accueil des réfugié-e-s, «Alpenruhe».
- **Dès 1947:** Opérations spéciales pour les réfugié-e-s handicapé-e-s et âgé-e-s (jusque dans les années 70). Des accueils collectifs de réfugié-e-s venu-e-s de Hongrie (1956), du Tibet (1962), de Tchécoslovaquie (1968), d'Ouganda (1972), du Chili (1973), d'Indochine (1975) et de Pologne (1981/82) caractérisent la politique d'asile suisse.
- **1951:** La Convention de Genève sur les réfugiés, qui définit le statut relatif aux réfugié-e-s, est adoptée le 28 juillet lors d'une conférence spéciale de l'ONU à Genève. La Suisse y adhère en 1955.

«Une politique d'accueil des réfugié-e-s libre»

- **1957:** Le Conseil fédéral érige l'octroi de l'asile en maxime de l'Etat.
- **1959/1960:** Dans le cadre de l'année mondiale du

réfugié décrétée par l'ONU, l'Office central d'aide aux réfugiés organise de nombreuses activités. Un service de conférence (avec diapositives et film) est notamment créé.

- **1961:** L'Office central fête ses 25 ans le 17 juin à Berne à l'occasion d'une «Journée du réfugié».
- **1967:** La Suisse signe le protocole additionnel de l'ONU à la Convention sur les réfugiés, qui prévoit l'élargissement des dispositions de la convention aux réfugié-e-s du monde entier.
- **1968:** Les représentants des œuvres d'entraide (ROE) sont institués: dans le rôle d'observateur neutre, ils doivent, par leur présence aux auditions sur les motifs d'asile, garantir une procédure équitable.
- **1974:** Plusieurs organisations non étatiques d'aide aux réfugiés fondent le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés ECRE.
- **1979:** Le 5 octobre, le Parlement adopte à Berne la première Loi suisse sur l'asile, qui entre en vigueur le 1^{er} janvier 1981 et dont l'esprit est remarquablement libéral.

La ronde des révisions

- **1980:** L'Office central développe ses activités en Suisse romande et ouvre un bureau à Lausanne.
- **Dès 1980:** L'augmentation rapide du nombre des demandes d'asile donne lieu à des débats de politique intérieure controversés et débouche sur les premières révisions de la Loi sur l'asile (1983, 1986).



L'exil: garçon réfugié à Bâle en 1941.

75 ans de l'OSAR

- **1981:** Le 20 juin, l'Office central instaure une «Journée du réfugié, journée de l'hospitalité». Depuis lors, la Journée du réfugié a lieu chaque année en juin.
- **1986:** L'Office central célèbre ses 50 ans d'existence à Olten le 14 juin et lance la revue spécialisée «Asyl».
- **1991:** Changement de nom: l'Office central d'aide aux réfugiés devient «l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR».
- **1991:** Les incidents contre des centres de réfugié-e-s augmentent. Les milieux ecclésiastiques encouragent la création du Forum contre le racisme, dont l'OSAR assume le secrétariat pendant un an.
- **1992:** Grâce à l'engagement déterminant de l'OSAR, la Commission suisse de recours en matière d'asile débute ses activités. En 2007, elle devient le Tribunal administratif fédéral.

Déménagement: plus près de la Berne fédérale

- **1994:** Cédé à une fondation, le foyer «Alpenruhe» de Saanen est transformé en atelier protégé pour des adultes atteints de handicap.
- **1995:** L'OSAR transfère son secrétariat général de Zurich à Berne pour être plus proche des activités politiques.
- **1998:** L'OSAR publie le premier numéro de son magazine sur la politique d'asile «Planète Exil» et se dote d'un site Internet.
- **1999:** La nouvelle Loi sur l'asile, qui a subi des durcissements, est clairement acceptée par votation populaire.

- **2003:** L'OSAR lutte contre le régime indigne de l'aide d'urgence, introduit en 2004 pour les personnes faisant l'objet d'une décision de non-entrée en matière. Ce régime est étendu à l'ensemble des requérant-e-s d'asile débouté-e-s en 2008. Le combat se poursuit aujourd'hui encore.

Un vent contraire souffle sur la protection des réfugié-e-s

- **2004:** L'OSAR et l'UNHCR organisent à Berne le premier Symposium suisse sur l'asile («La protection des réfugiés»). D'autres symposiums ont lieu en 2006 («La Suisse et l'émergence d'un système d'asile commun en Europe»), en 2009 («La politique d'accueil de contingents et d'intégration») et en 2011 («Réfugié: une notion en mutation»).
- **2006:** La nouvelle Loi sur l'asile et ses nouveaux durcissements sont acceptés à une nette majorité.
- **2009:** L'OSAR publie une nouvelle édition du «Manuel de la procédure d'asile et de renvoi» et, en collaboration avec l'UNHCR, l'ouvrage «Droit d'asile suisse, normes de l'UE et droit international des réfugiés».
- **2010:** Lors de son assemblée générale, l'OSAR accueille la section suisse d'Amnesty International en tant que nouveau membre.
- **2011:** L'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR fête ses 75 ans d'activités.



Un forum pour les spécialistes du domaine:
le symposium suisse sur l'asile.

Adresses

Secrétariat central:

Schweizerische Flüchtlingshilfe SFH
Weyermannsstrasse 10
Case postale 8154
CH-3001 Berne
Tél. 031 370 75 75
Fax 031 370 75 00
CCP 30-1085-7
www.osar.ch
E-mail: info@osar.ch

Antenne romande:

Organisation suisse d'aide aux
réfugiés OSAR
Place Grand-St-Jean 1
CH-1003 Lausanne
Tél. 021 320 56 41
Fax 021 320 11 20
CCP 10-10000-5
www.osar.ch
E-mail: info@osar.ch

Antenne tessinoise:

Organizzazione svizzera aiuto
ai rifugiati OSAR
rappresentata da SOS Ticino
Via Zurigo 17
CH-6900 Lugano
Tél. 091 923 17 76
Fax 091 923 19 24
CCP 69-7503-1
E-mail: sos.ticino@sos-ti.ch



Produits de l'OSAR – Coupon de commande

Je commande les produits de l'OSAR suivants:

Planète Exil

- abonnement annuel de CHF 20.– au magazine «Planète Exil»
- numéro d'essai gratuit du magazine «Planète Exil»



Dans ses 4 numéros annuels, le magazine «Planète Exil» donne la parole aux réfugié-e-s, expose la situation dans les pays d'origine des réfugié-e-s, propose une analyse nuancée de la politique d'asile et de ses développements. Il présente également les multiples activités de l'Organisation suisse d'aide aux réfugiés OSAR.

Asyl

- abonnement annuel de CH 70.– à la revue «Asyl»
- numéro d'essai gratuit de la revue «Asyl»



La revue spécialisée dans la pratique et le droit d'asile paraît 4 fois par année. Elle propose, à toutes les personnes intéressées, spécialistes ou non des dossiers et des informations d'actualité dans le domaine de l'asile, des commentaires sur des décisions de jurisprudence et de brefs comptes rendus de publications spécialisées.

Offre de formation

- Informations détaillées concernant l'offre de formation de l'OSAR (gratuit)

Les formations proposées par l'OSAR en Suisse alémanique et en Suisse romande se basent sur la pédagogie de l'expérience. Elles s'adressent aux jeunes gens et aux adultes (écoles secondaires, hautes écoles et organismes de formation continue) et leur permettent une sensibilisation et une formation dans les domaines de la migration, de la fuite, de l'asile et de l'intégration.

Manuel de la procédure d'asile et de renvoi

- Exemplaire(s) du «Manuel de la procédure d'asile et de renvoi» à CHF 64.–

Les révisions de la Loi sur l'asile et de la Loi sur les étrangers en 2007 et 2008 ont écrit un nouveau chapitre de la politique suisse en matière de migration. Dans le domaine de l'asile, la somme des normes est importante. Cet ouvrage de référence du droit d'asile, accessible également aux non-initié-e-s, apporte des réponses fiables à des questions actuelles.

Ils étaient une fois des réfugiés

- Exemplaire(s) du livre «Ils étaient une fois des réfugiés» à CHF 36.–

Ce livre propose neuf récits de réfugié-e-s qui ont trouvé en Suisse une nouvelle patrie. Ils racontent leur histoire, leur pays d'origine, leur fuite et leur vie aujourd'hui. Ces personnes ont en commun d'avoir été accueillies par la Suisse en groupe. Ces récits forment un vibrant plaidoyer pour que cette forme d'accueil, par groupe ou contingents, redevienne un élément à part entière de la politique suisse de l'asile.

L'enfant et le pangolin au pays des crocodiles

- Exemplaires du livre «L'enfant et le pangolin au pays des crocodiles» à CHF 32.–



Ce livre d'images, illustré par des aquarelles multicolores, aborde la thématique de la fuite et de l'exil, ainsi que de l'accueil et de l'intégration, avec sensibilité et sur un ton adapté aux enfants. Le CD et les fiches de travail qui le complètent en font un bon outil pédagogique.

Adresse de livraison du matériel:

Nom _____

Prénom _____

Rue, no _____

NPA/Localité _____

E-mail _____

Merci
d'affranchir

Organisation suisse d'aide aux réfugiés
OSAR
Weyermannsstrasse 10
Case postale 8154
CH-3001 Berne